Diabétiques, certains métiers vous tournent le dos !

Aujourd’hui, certains métiers sont encore inaccessibles aux personnes atteintes de diabète, alors que bon nombre d’entre vous rêvent de devenir gardien de la paix, hôtesse de l’air, contrôleur de train ou pompier… C'est aussi la carrière des personnes diabétiques qui peut se voir entravée par la découverte de leur diabète.

Aujourd'hui, les traitements médicamenteux (insuline de plus en plus performante) et les dispositifs médicaux (pompes à insuline, et en particulier la mesure du glucose en continu) connaissent des avancées thérapeutiques et technologiques majeures, adaptées aux besoins et aux habitudes de vie des personnes diabétiques. Or, les textes réglementaires sont totalement déconnectés de cette réalité et nient que ces dispositifs permettent aux patients d'effectuer leurs activités.

Au fardeau de la maladie déjà vécue comme une injustice par les personnes diabétiques, s’ajoutent les discriminations les empêchant de mener à bien leur carrière comme elles le souhaiteraient.
Pour autant, dans certains pays, les personnes atteintes de diabète peuvent accéder aux métiers de leur choix. Et nous savons aussi tous que trouver un équilibre entre sa vie professionnelle et le quotidien avec le diabète est parfois compliqué.

A la Fédération Française des Diabétiques, nous luttons contre ces différentes formes de discriminations professionnelle. La défense des droits individuels et collectifs des 4 millions de personnes diabétiques est l’une des missions fondatrices de la Fédération. Nous menons depuis de nombreuses années des actions auprès des institutions, administrations et ministères pour faire évoluer la réglementation en matière d’accès et de maintien dans l’emploi. De multiples rencontres avec les acteurs décisionnaires ont d’ores et déjà donné lieu à des avancées notoires (comme par exemple la possibilité aux personnes diabétiques d’intégrer l’Ecole Polytechnique). Nous n’en resterons pas là : nous comptons bien poursuivre nos actions dans la durée et ainsi permettre à chacun d’entre vous d’exercer le métier de votre choix, selon vos aptitudes et votre état de santé, avec un examen de votre situation au cas par cas.

La Journée Mondiale du Diabète - le 14 novembre - a été l'occasion de poursuivre ce travail et notre mobilisation pour lutter contre les discriminations professionnelles. La Fédération Française des Diabétiques a lancé en novembre 2020 une vaste campagne « Diabétiques, certains métiers vous tournent le dos » pour sensibiliser les personnes diabétiques, leurs proches et les autorités à cette thématique de l’accès et du maintien dans l’emploi des personnes atteintes de diabète.

Pour cela, nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre, diabétique ou non.

D'octobre 2019 à janvier 2020, la Fédération a proposé une pétition, vous nous aider à avoir plus de poids auprès du Gouvernement et ainsi contribuer à faire évoluer la réglementation.
Merci à tous pour votre mobilisation qui nous a permis de collecter près de 31 000 signatures.

Pour suivre la campagne sur les réseaux sociaux : #diabetemetiersinterdits, #metiersinterdits

Le 14 novembre 2020, la Fédération Française des Diabétiques a organisé un colloque à la Maison de la Chimie à Paris "Diabète et travail pour un accès et un maintien dans l'emploi adaptés à chaque patient". Découvrez les actes du colloque.